



Feuille officielle d'avis du district de Moutier

Numéro 27

Mercredi 13 juillet 2022

La Semaine édite et publie en exclusivité les avis officiels des communes municipales et mixtes du district de Moutier. Cette feuille officielle d'avis du district de Moutier (FOADM) fait partie intégrante de l'hebdomadaire et paraît une fois par semaine, le mercredi, 47 fois dans l'année.

Toute transmission d'avis officiel à paraître dans la FOADM doit se faire exclusivement par la plateforme en ligne disponible sur le site internet www.lasemaine.ch.

Terme pour la validation des publications et avis: au plus tard le lundi à 14h pour publication le mercredi de la même semaine. Lorsqu'un avis est validé en ligne sur la plateforme, suite à réception du BAT (bon à tirer), il n'est plus possible de le retirer et sera facturé.

Editeur: Association des Maires et Présidents de bourgeoisie du district de Moutier

Imprimeur: Juillerat Chervet SA, 2610 Saint-Imier.

Tarif des insertions: partie officielle, sur 3 col. à la page: Fr. -80 le mm + TVA (63 mm de large).

Pour la consultation du dossier pendant les vacances (dès le 23.07.2022), nous vous prions de bien vouloir prendre rendez-vous en appelant le 079 299 45 22.

Belprahon, le 6 juillet 2022

Le Conseil communal

Avis de construction

Requérant: Ruetsch Christophe, Ch. des Combattes 2, 2744 Belprahon

Propriétaires fonciers: Ruetsch Simon, Ruetsch Arnaud, Ruetsch Robin, Ruetsch Camille, Ch. des Combattes 2, 2744 Belprahon

Auteur du projet: Solex ingénierie Sàrl, M. Julien Pedrocchi, Rue Centrale 16, 2740 Moutier

Emplacement: parcelle N° 593, Ch. des Combattes 2, 2744 Belprahon

Projet: Remplacement du chauffage à mazout existant par une pompe à chaleur air-eau avec module extérieur

Dimensions: selon plans déposés

Zone: H1

Dépôt public de la demande, avec plans, **jusqu'au 11 août 2022 inclusivement**, auprès du secrétariat communal. Les oppositions ou réserves de droit, dûment motivées et déposées par écrit, seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Les personnes possédant un BE-Login peuvent consulter ce dossier via la plateforme eBau en suivant le lien suivant: <https://www.portal.ebau.apps.be.ch/public-instances?municipality=20496>

Pour la consultation du dossier pendant la fermeture de l'administration communale (dès le 23.07.2022), nous vous prions de bien vouloir prendre rendez-vous en appelant le 079 299 45 22.

Belprahon, le 13 juillet 2022

Le Conseil communal

Avis de construction

Requérante: Commune mixte de Belprahon, Les Grands Clos 5, 2744 Belprahon.

Emplacement: parcelle N° 31, au lieudit: «Sous les Barres», commune de Belprahon.

Projet: réfection partielle du revêtement du chemin agricole par la pose de deux bandes de grilles-gazon de 60 cm de large sur une longueur de 170 m endommagé suite aux intempéries de 2021.

Dimensions: selon plans déposés.

Construction: selon plans déposés.

Zone: agricole.

Dérogation: art. 24 LAT.

Dépôt de la demande, avec plans, **jusqu'au 12 août 2022 inclusivement** auprès de l'administration communale de Belprahon. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, Rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 13 juillet 2022.

La préfète: Stéphanie Niederhauser

Procès-verbal de l'assemblée du 16 juin 2022

Le procès-verbal de l'assemblée communale du 16 juin 2022 sera déposé publiquement durant 20 jours au secrétariat communal, soit du 8 août 2022 au 27 août 2022 inclus, où il pourra être consulté.

Durant ce délai, les ayants droit au vote peuvent former opposition contre son contenu. L'opposition, dûment signée et motivée, devra être adressée au Conseil communal.

S'il n'y a pas d'opposition ou si l'opposition est rejetée, le procès-verbal sera approuvé par le Conseil communal.

Belprahon, le 13 juillet 2022

Le Conseil communal



Champoz

Fête du 1^{er} août – annulée

Malgré plusieurs appels lancés à la population, personne ne s'est manifesté pour participer à l'organisation de la manifestation du 1^{er} août à Champoz.

Il n'y aura donc aucune manifestation organisée sur le territoire de notre commune pour 2022.

Champoz, le 5 juillet 2022

Le Conseil communal

Fermeture estivale

En raison des vacances d'été, l'administration communale sera fermée du 18 juillet au 5 août 2022 inclus.

En cas d'urgence, la caissière est atteignable au 032 492 12 88.

Champoz, le 5 juillet 2022

Le Conseil communal



Corcelles

Réfection toit du bâtiment scolaire/communal

Durant la période des vacances scolaires (juillet-août 2022), des travaux pour la réfection du bâtiment scolaire/communal seront entrepris.

A cet effet, un échafaudage sera posé autour du bâtiment durant la première semaine de juillet et les travaux suivront. Des perturbations de trafic et sonores pourront survenir.

Par avance, nous remercions la population et les usagers de leur compréhension pour les perturbations inévitables liées à cette rénovation.

Corcelles, le 22 juin 2022

Le Conseil communal

www.lasemaine.ch



Arrondissement

Hôtellerie et restauration

Heure de fermeture pour les 31 juillet 2022 et 1^{er} août 2022

Les nuits du 31 juillet au 1^{er} août 2022 et du 1^{er} au 2 août 2022, les établissements d'hôtellerie et de restauration du canton de Berne peuvent rester ouverts jusqu'à 3h30 au plus tard. Une autorisation supplémentaire de dépassement d'horaire n'est pas nécessaire (décision de l'Office de l'économie du canton de Berne au sens de l'art. 13 de la loi cantonale sur l'hôtellerie et la restauration).

D'ores et déjà, nous remercions les clients et les acteurs de l'hôtellerie et de la restauration à ne pas troubler le repos du voisinage.

Courtelary, le 13 juillet 2022

Les préfètes: S. Niederhauser, R. Stebler et F. Steck



Belprahon

Avis de construction

Requérant et propriétaire foncier: M. Gilles Droux, Les Amatennes 3, 2744 Belprahon

Auteur du projet: Eco6therm Sàrl, Montchemin 18, 2832 Rebeuvelier

Emplacement: parcelle N° 539, Les Amatennes 3, 2744 Belprahon

Projet: Assainissement de la production de chaleur par la pose d'une pompe à chaleur monobloc

Dimensions: selon plans déposés

Zone: H2

Dépôt public de la demande, avec plans, **jusqu'au 4 août 2022 inclusivement**, auprès du secrétariat communal. Les oppositions ou réserves de droit, dûment motivées et déposées par écrit, seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Les personnes possédant un BE-Login peuvent consulter ce dossier via la plateforme eBau en suivant le lien suivant: <https://www.portal.ebau.apps.be.ch/public-instances?municipality=20496>

Avis de construction

Requérants : M^{me} Sarah et M. Mathias Angst, Pâturage Derrière 55, 2747 Corcelles.

Auteurs du projet : M^{me} Sarah et M. Mathias Angst, Pâturage Derrière 55, 2747 Corcelles.

Emplacement : parcelle N° 645, au lieu-dit : « Pâturage Derrière 55 », commune de Corcelles.

Projet : construction d'un couvert fermé sur trois côté sur la fosse à purin et la place de lavage existantes.

Dimensions : selon plans déposés.

Construction : selon plans déposés.

Zone : agricole.

Dérogations : art. 24 LAT et 25 LCFO.

Dépôt de la demande, avec plans, **jusqu'au 5 août 2022 inclusivement** auprès de l'administration communale de Corcelles. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, Rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 6 juillet 2022.

La préfète : Stéphanie Niederhauser

Avis de dérangement – Déchetterie communale

Pour des raisons de sécurité durant les travaux, le molok derrière le bâtiment communal n'est pas disponible jusqu'à nouvel avis.

Nous vous demandons de déposer vos sacs d'ordures dans les deux autres moloks du village (aux abords de la route cantonale direction Seehof et devant le hangar des pompes à l'entrée du village).

Nous vous informons que les containers de fer blanc/aluminium, PET et récupérateur de capsules Nespresso ont été déplacés dans la rue Clos Cabert à l'est du bâtiment communal.

Nous vous remercions pour votre compréhension et vous souhaitons un bel été.

Corcelles, le 6 juillet 2022

Le Conseil communal

Elections communales du 14 août 2022

Désignation du bureau de vote et de dépouillement

Le bureau de vote et de dépouillement de la votation susmentionnée sera composé comme suit :

Président : M^{me} Müller Marianne

Secrétaire : M^{me} Jordi Fabienne

Membres : M^{me} Gyger Aline
M. Boillat Alexandre (dès 12h)
M^{me} Wenger Monique (dès 12h)

Suppléants : M. Andres Didier

Corcelles, le 13 juillet 2022

Le Conseil communal



Court

Avis de construction

Requérant : Roger Maeder SA, par M. Simon Gyger, rue de l'Aurore 5, 2738 Court

Propriétaire : idem requérant

Auteur du projet : idem requérante

Emplacement : parcelle N° 1461, au lieu-dit « rue de l'Aurore 5 », 2738 Court

Projet : modification d'une porte de garage en porte d'entrée en façade Sud ; aménagement d'un local de pause, avec vestiaire, douche, toilette, dans une pièce existante

Chauffage : inchangé

Dimensions : selon plans déposés

Construction : selon plans déposés

Zone d'affectation : H2a

Dépôt de la demande, avec plans, **jusqu'au 12 août 2022 inclusivement** auprès de l'administration municipale de Court. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à l'administration municipale (rue de la Valle 19, 2738 Court). Durant la fermeture estivale de l'administration municipale, les dossiers de demandes de permis de construire peuvent être consultés sur rendez-vous. Durant cette fermeture, il convient de fixer un rendez-vous en appelant l'administration municipale au 032 497 71 12, de 10h30 à 11h30, du lundi au vendredi.

Court, le 13 juillet 2022

Municipalité de Court, administration municipale



Crémînes

Avis de construction

Requérants : Madame Ramona et Monsieur Joël Allemann, Es Gobats 195, 2747 Corcelles.

Emplacement : parcelle N° 318 (DS 894), au lieu-dit : « Es Gobats 195 », commune de Crémînes.

Projet : goudronnage de places et accès existants.

Dimensions : selon plans déposés.

Construction : selon plans déposés.

Zone : agricole.

Dérogations : art. 24 LAT et 25 LCFO.

Dépôt de la demande, avec plans, **jusqu'au 5 août 2022 inclusivement** auprès de l'administration communale de Crémînes. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, Rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 6 juillet 2022.

La préfète : Stéphanie Niederhauser

Avis de construction

Requérant : Beat Bongni, Schürli 15b, 2747 Seehof

Auteur du projet : Isaias Moura Widmer Maçonnerie, Rue de la Rauss 18, 2743 Eschert

Propriétaire : Beat Bongni, Schürli 15b, 2747 Seehof

Emplacement : Parcelle N° 499, Sur le Crêt 95, 2746 Crémînes

Projet : Agrandissement du balcon existant et changement des gardes corps, côté Sud-Ouest du bâtiment, servant également de couvert à voiture. Pose d'un escalier extérieur menant au balcon avec barrière de chaque côté, Ouest du bâtiment.

Dimensions et genre : Selon plans déposés

Zone : H

Dérogation : Art. 19 RAC (petite distance à la limite, les propriétaires de la parcelle N° 783 ont d'ores et déjà donné leur accord).

Dépôt de la demande, avec plans **jusqu'au 4 août 2022 inclusivement** auprès du secrétariat communal de Crémînes durant les heures d'ouverture. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Les éventuelles demande de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Durant la fermeture estivale du secrétariat communal, le dossier peut être consulté en prenant rendez-vous aux numéros suivants : 077 450 83 27 ou 076 319 03 71.

Crémînes, le 6 juillet 2022

Secrétariat communal



Eschert

Avis de construction

Requérant/Maitre d'ouvrage : Vogt Patrick, Au Village 21, 2743 Eschert

Propriétaires : Vogt Patrick et Moser Sara, Au Village 21, 2743 Eschert

Auteur du projet : CKTECH Sàrl, M. Cyril Kunz, Chemin du Prailat 11, 2744 Belprahon

Emplacement : parcelle N° 16, Au Village 18, 2743 Eschert

Projet : Pose de 2 velux sur toiture sud

Dimensions et genre : selon plans déposés

Construction : selon plans déposés

Zone : Centre Ancien

Dérogation : art. 25 al. 3 RCC

Dépôt public de la demande avec plans **jusqu'au 5 août 2022 inclusivement**, au secrétariat communal, où les oppositions ou réserves de droit, dûment motivées, seront reçues jusqu'à cette date inclusivement et à la même adresse.

Eschert, le 29 juin 2022

Conseil communal

Mise au concours

La commune mixte d'Eschert met au concours les postes suivants :

- Secrétaire communale à 70%
- Administrateur / Administratrice des finances à 40%

Les descriptifs complets des postes avec détails sur les profils et les tâches sont disponibles sous l'onglet « ADMINISTRATION » du site internet de la commune sous www.eschert.ch.

Entrée en fonction : 1^{er} septembre 2022 ou à convenir.

Les postulations accompagnées des documents usuels et d'une photo sont à adresser à la Commune mixte d'Eschert, Rue du Tilleul 1, 2743 Eschert avec la mention « Postulation » ou par courriel à finances@eschert.ch jusqu'au 5 août 2022. Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès du maire M. Jean-Daniel Parrat (079 307 96 43) ou de la secrétaire M^{me} Sandrine Gasser (032 493 40 91).

Les dossiers ne correspondant pas au profil recherché ne seront pas pris en considération.

Eschert, le 1^{er} juillet 2022

Conseil communal

Fermeture de l'administration communale

Durant les vacances d'été, l'administration communale sera fermée du 26 juillet au 7 août 2022.

Réouverture le lundi 8 août selon horaire habituel.

Le conseil communal et l'administration souhaitent d'ores et déjà un bel été à toutes et tous.

En cas d'urgence, merci de contacter le numéro suivant : 077 495 06 45.

Eschert, le 4 juillet 2022

Administration communale Eschert

Grandval

Bourgeoisie de Grandval

Assemblée extraordinaire

Assemblée extraordinaire de la commune bourgeoise de Grandval,

le **mercredi 31 août 2022 à 18 h 30**,
à la salle communale de Grandval.

Ordre du jour

1. Voter un crédit de Fr. 150'000.- pour la mise au gabarit du pont de la Peute-Combe.

Grandval, le 7 juillet 2022

Conseil de bourgeoisie de Grandval

Fermeture du secrétariat municipal et de la déchetterie

En raison des vacances d'été, le secrétariat municipal sera fermé du 22 juillet au 15 août 2022.

Réouverture le mercredi 17 août selon l'horaire habituel.

En cas d'urgence, merci de contacter le maire, M. Laubscher au numéro suivant: 079 335 80 12.

La déchetterie sera fermée les jeudis 21 et 28 juillet 2022.

Le Conseil municipal vous souhaite d'ores et déjà de belles vacances d'été.

Grandval, le 11 juillet 2022

Le Conseil municipal

Loveresse

Rapport d'analyse de l'eau potable

A l'occasion d'un contrôle périodique, plusieurs échantillons ont été prélevés le 27 juin 2022 par M. Joseph Philipona, fontainier, dans le cadre de l'autocontrôle. Le but de l'analyse était de vérifier le respect des exigences légales posées à l'eau potable. Il ressort des résultats que les propriétés des échantillons analysés sont conformes aux prescriptions.

Les résultats d'analyse officiels du Laboratoire cantonal ont montré que l'eau potable distribuée par la commune est conforme aux exigences légales.

- qualité bactériologique: irréprochable
- dureté en graduation française (°f): 19,0
- teneur en nitrate (mg/l): 5,0
- provenance de l'eau: eau de source
- traitement de l'eau: non traitée

Les personnes qui le souhaitent peuvent obtenir de plus amples renseignements sur le réseau de distribution ou la qualité de l'eau auprès de M. Joseph Philipona, fontainier (tél. 076 457 78 40).

Loveresse, le 7 juillet 2022

Conseil communal

Fête nationale du 1^{er} août 2022

Toute la population des communes de Loveresse, Reconvilier, Tavannes et des environs est cordialement invitée à la Fête du 1^{er} août qui se déroulera au Plateau d'Orange à Tavannes.

A cette occasion, il sera possible de se restaurer dès 18h30. La société de cavalerie de Tavannes et environs proposera diverses grillades accompagnées de frites et salades.

Au programme:

- Salutations des Autorités communales de Tavannes

- Allocution de Monsieur Yves Diacon
- Grand feu du 1^{er} août
- Feux d'artifice à 22 h 30

Transport – Pour les personnes à mobilité réduite, la compagnie Pagliari fera escale aux arrêts suivants:

Loveresse, à 18 h, Administration communale, Chemin de l'Ecole 3

Reconvilier, à 18 h 15, Parking Lidl, Grand-Rue 64

Tavannes, à 18 h 30, Hangar des pompiers, Grand-Rue 1

Les personnes souhaitant bénéficier de ce transport voudront bien s'annoncer au secrétariat municipal de Tavannes par téléphone au **032 482 60 43** jusqu'au **22 juillet 2022**. Le retour est prévu à 23 h 30 sur le parking du terrain de football principal de Tavannes.

Loveresse, le 8 juillet 2022

Conseil communal

Moutier

Période estivale 2022 – fermeture de l'administration

Les guichets de l'administration communale (Hôtel de Ville 1 et police administrative) seront fermés tous les après-midi **du lundi 18 juillet 2022 au vendredi 5 août 2022**. Ouverture: tous les matins, de 9 h à 11 h.

Il n'y aura pas de permanence téléphonique durant cette période les après-midi.

Service social régional de la Prévôté: mercredi, fermé tout le jour.

Moutier, le 29 juin 2022

Conseil municipal

Bibliothèque municipale

Fermeture estivale

La bibliothèque sera fermée du samedi 16 juillet 2022 à 11 h 30 jusqu'au lundi 15 août 2022 à 15 h.

Moutier, juillet 2022

Les bibliothécaires

Avis de construction

Requérant: Bozay Ismail, rue de la Prévôté 1, 2740 Moutier

Emplacement: Parcelle N° 178, rue de la Prévôté 1

Projet: Réfection de la peinture de la façade Ouest.

Zone: PQ « Centres Sud et Est »

Recensement architectural: Bâtiment digne de conservation figurant à l'inventaire cantonal (objet C) et objet figurant dans l'ensemble bâti A

Dimensions et genre: selon plans déposés

Dépôt public de la demande avec plans, **jusqu'au 5 août 2022 inclusivement** auprès des Services Techniques-Urbanisme (Rue de l'Hôtel-de-Ville 1), selon les horaires en vigueur. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Moutier, le 6 juillet 2022

Services Techniques-Urbanisme

Arrêté du Conseil de Ville N° 1131 du 4 juillet 2022

Arrêté du Conseil de Ville relatif à la libération d'un crédit de Fr. 948'680.- HT pour la réalisation d'une centrale

Le Conseil de Ville de la Commune municipale de Moutier

- Vu l'article 46 lettre b du Règlement d'organisation de la Commune municipale de Moutier,
- Vu le préavis favorable de la Commission technique;
- Vu le préavis favorable de la Commission des finances;
- Sur proposition du Conseil municipal;
- Sous réserve de référendum;

a r r ê t e

Article 1:

Le crédit d'investissement de CHF 948'680.- (hors TVA), pour la réalisation d'une centrale photovoltaïque sur la toiture de l'entreprise Tornos SA, est voté.

Article 2:

Le financement de cet ouvrage est planifié aux investissements 2022. La subvention fédérale de 20% (rétribution unique) sur le coût de la centrale, n'est pas prise en compte, et sera reversée (env. Fr. 145'500.-).

Article 3:

Le Conseil municipal est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Moutier, le 4 juillet 2022

Au nom du Conseil de Ville

La Présidente: D. Sauvain

L'Adjointe au Chancelier: V. Simonin

En application de l'article 29 et de l'article 46 du Règlement d'organisation de la Commune municipale de Moutier, l'arrêté qui précède doit être soumis à la votation populaire si 200 électeurs communaux au moins en font la demande dans les trente jours suivant sa publication. La demande de votation populaire doit être adressée à la Chancellerie municipale dans le délai prescrit. Si, au cours de ce délai, une telle demande n'est pas présentée, le Conseil municipal déclarera que l'arrêté du Conseil de Ville est entré en vigueur.

L'arrêté a été adopté par le Conseil de Ville du 4 juillet 2022. Il est déposé publiquement à la Chancellerie municipale durant les heures d'ouverture des bureaux ainsi que sur le site internet www.moutier.ch.

Moutier, le 4 juillet 2022

Conseil municipal

Mise au concours

La Municipalité de Moutier recherche pour compléter son équipe:

**un/e assistant/e social/e HES, à 80-90%,
au Service social régional de la Prévôté (SSRP)**

Les informations détaillées sont disponibles sur le site internet: www.moutier.ch.

Délai de réception des postulations: 21 juillet 2022.

Moutier, le 13 juillet 2022

Conseil municipal

**Validation de vos avis sur la plateforme:
lundi 14h**

Mise au concours

La Municipalité de Moutier recherche pour compléter son équipe:

Un/e dessinateur/trice (gestionnaire de réseaux souterrains) à 100% aux Services industriels et des Travaux publics.

Les informations détaillées sont disponibles sur le site internet: www.moutier.ch.

Délai de réception des postulations: **21 juillet 2022.**

Moutier, le 13 juillet 2022

Conseil municipal

Avis de construction

Requérant: Frésard Michel, La Nan 60, 2762 Roches

Emplacement: Parcelle N° 2964, Rue du Crêt 4

Projet: Aménagement de 4 places de parcs à l'Ouest de la parcelle

Zone: H3

Dimensions et genre: selon plans déposés

Dépôt public de la demande avec plans, **jusqu'au 12 août 2022 inclusivement** auprès des Services Techniques-Urbanisme (Rue de l'Hôtel-de-Ville 1), selon les horaires en vigueur. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Moutier, le 13 juillet 2022

Services Techniques-Urbanisme



Petit-Val

Fermeture de route

La route qui traverse le village de Sornetan sera fermée à la circulation le vendredi 15 juillet 2022 dès 18h jusqu'à minuit, à la hauteur du hangar de la famille Juillerat, pour le concert de Christophe Meyer.

Souboz, le 6 juillet 2022

Conseil communal

Informations communales

Fête Nationale

Rendez-vous le dimanche 31 juillet 2022 dès 19h au stand de tir à Sornetan.

Fermeture de l'administration communale

Durant les vacances d'été, l'administration sera fermée du 13 juillet au 12 août 2022. Réouverture selon les horaires habituels le lundi 15 août 2022.

Les personnes désirant consulter les demandes de permis de construire en dépôt public sont priées de prendre rendez-vous avec le responsable de l'urbanisme au 079 292 86 74.

Le Conseil communal et le personnel souhaitent de belles vacances d'été à toute la population.

Souboz, le 13 juillet 2022

Conseil communal

Avis de construction

Requérant: M. Florian Juillerat, Derrière les Maisons 22, 2516 Sornetan.

Emplacement: parcelle N° 359, au lieu-dit: «Derrière les Maisons 22», Sornetan, commune de Petit-Val.

Projet: construction d'un couvert sur la terrasse existante à l'Ouest du bâtiment, changement

d'affectation de la grange en atelier de menuiserie (non chauffé) et création d'un espace de stockage couvert sur une nouvelle dalle en béton au Nord de l'atelier, pose d'une nouvelle porte d'atelier en façade Sud.

Dimensions: selon plans déposés.

Construction: selon plans déposés.

Zone: centre ancien.

Recensement arch.: objet C, digne de conservation et ensemble bâti D.

Dépôt de la demande, avec plans, **jusqu'au 12 août 2022 inclusivement** auprès de l'administration communale de Petit-Val. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, Rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 13 juillet 2022.

La préfète: Stéphanie Niederhauser



Rebévelier

Vacances d'été – fermeture estivale

En raison des vacances d'été, l'administration communale sera fermée du lundi 18 juillet au vendredi 5 août 2022 inclus.

Les autorités communales vous souhaitent d'ores et déjà un bel été!

Rebévelier, le 6 juillet 2022

Le Conseil communal



Reconvilier

Avis de construction

Requérants: Streit Célia et Manuel, Rue de la Coline 10, 2732 Reconvilier

Auteur du projet: KD Architecture SA, Grand-Rue 79, 2720 Tramelan

Emplacement: Parcelle N° 872, Rue de la Colline 8

Projet: Changement d'affectation des locaux artisanaux pour la création d'un logement, transformation de 2 fenêtres en portes-fenêtres en façade Sud, changement des anciennes fenêtres bois en PVC anthracite, création d'un balcon au Sud, pose d'un poêle, pose de 3 velux en toiture Nord et pose de solaire photovoltaïque et thermique sur les toitures Sud et Ouest

Dimensions: Selon plans déposés

Zone: HA3

Dépôt public de la demande, selon plans, au secrétariat municipal **jusqu'au 5 août 2022 inclusivement.**

Les oppositions et les éventuelles réserves de droit, dûment motivées et formulées par écrit, seront reçues au secrétariat municipal jusqu'au terme du dépôt public.

Reconvilier, le 6 juillet 2022

Le secrétariat municipal

Aux propriétaires de chiens

En vue de la prochaine facturation de la taxe des chiens, nous vous prions de bien vouloir annoncer au secrétariat municipal toute modification relative à la détention de votre animal (nouvelle acquisition, changement de propriétaire, décès) jusqu'au 19 août 2022.

Reconvilier, le 4 juillet 2022

La caisse municipale

Avis de construction

Requérants: Incognito Amandine et Raphaël, Rue des Préjures 10, 2710 Tavannes

Auteur du projet: Villatype SA, Le Champat 2, 2744 Belprahon

Emplacement: Parcelle N° 2242, Le Rond Champ 15

Projet: Construction d'une maison familiale avec place couverte, places de parc, réduit et enrochement, installation de panneaux thermiques sur le toit et pose d'une pompe à chaleur extérieure

Dimensions: Selon plans déposés

Zone: H2

Dépôt public de la demande, selon plans, au secrétariat municipal **jusqu'au 5 août 2022 inclusivement.**

Les oppositions et les éventuelles réserves de droit, dûment motivées et formulées par écrit, seront reçues au secrétariat municipal jusqu'au terme du dépôt public.

Reconvilier, le 6 juillet 2022

Le secrétariat municipal

Annnonce de travaux

Perturbation à la Rue des Prés

Les travaux d'entretien de la conduite d'eau à la Rue des Prés sont planifiés pour le 1^{er} août 2022. Pendant les travaux, il faudra compter sur quelques perturbations du trafic et de l'alimentation en eau des riverains.

Les travaux sont prévus pour une durée de 3 mois, en fonction de la météo, la durée des travaux pourrait être prolongée.

La Commission technique vous remercie d'avance de prêter attention aux mesures de circulation mises en place, ainsi que pour votre compréhension pour la gêne occasionnée.

Reconvilier, le 4 juillet 2022

Commission technique

Rapport d'analyse de l'eau potable

Le 27 juin 2022, des échantillons d'eau potable ont été prélevés par le fontainier dans le cadre de l'autocontrôle. Il ressort du résultat du Service d'inspection de l'eau potable et des eaux de baignade du Laboratoire cantonal de Berne que les propriétés des échantillons analysés sont conformes aux prescriptions.

Reconvilier, le 8 juillet 2022

Le Conseil municipal

Félicitations à notre apprenti pour la réussite de son CFC d'employé de commerce

Après 3 ans au service de notre administration, de par son assiduité professionnelle et son implication scolaire, notre apprenti Sami Cögür a réussi son CFC d'employé de commerce.

Les Autorités, ainsi que tous ses collègues, lui souhaitent un avenir professionnel brillant et le remercient pour son travail au sein de la Municipalité.

Reconvilier, le 8 juillet 2022

Le Conseil municipal

Consultation du procès-verbal de l'Assemblée municipale

En vertu de l'article 62 du règlement d'organisation, le procès-verbal de l'Assemblée du 27 juin 2022 sera déposé publiquement au Secrétariat

municipal durant 30 jours à compter du 10 août 2022 (rentrée des vacances estivales), soit jusqu'au 12 septembre 2022.

Il est d'ores et déjà possible de consulter le procès-verbal susmentionné sur le site Internet de la Municipalité, www.reconvilier.ch.

Une nouvelle publication officielle sur le sujet est prévue dès l'ouverture de l'administration après les vacances.

Reconvilier, le 11 juillet 2022

Le Conseil municipal

Fermeture estivale

En raison des vacances d'été l'administration municipale sera fermée du 15 juillet au 7 août 2022 inclus.

Réouverture le lundi 8 août 2022 selon l'horaire habituel.

Pour les dossiers se trouvant au dépôt public durant cette période ou en cas d'urgence: 032 482 73 73.

L'agence AVS Reconvilier et environs reprendra ses horaires habituels dès le 15 août 2022.

Les Autorités municipales et l'ensemble du personnel vous souhaitent de bonnes vacances.

Reconvilier, le 11 juillet 2022

Administration municipale

Fête nationale du 1^{er} août 2022 à Tavannes

Regroupement des communes de Loveresse – Reconvilier – Tavannes

Toute la population des communes de Loveresse, Reconvilier, Tavannes et des environs est cordialement invitée à la Fête du 1^{er} août qui se déroulera au Plateau d'Orange à Tavannes.

A cette occasion, il sera possible de vous restaurer dès 18h30. La société de cavalerie de Tavannes et environs vous proposera diverses grillades accompagnées de frites et salades.

Au programme:

- Salutations des Autorités municipales de Tavannes
- Allocution de Monsieur Yves Diacon
- Grand feu du 1^{er} août
- Feux d'artifice à 22h30

Transport – Pour les personnes à mobilité réduite, la compagnie Pagliari fera escale aux arrêts suivants:

Commune	Heure
Loveresse	18 h
Administration communale, Chemin de l'Ecole 3	
Reconvilier	18 h 15
Parking du magasin LIDL, Grand-Rue 64	
Tavannes	18 h 30
Hangar des pompiers, Grand-Rue 1	

Les personnes souhaitant bénéficier de ce transport voudront bien vouloir s'annoncer au secrétariat municipal de Tavannes par téléphone au 032 482 60 43 jusqu'au 22 juillet 2022. Le retour est prévu à 23h30 sur le parking du terrain de football principal de Tavannes.

Dans l'attente de vous voir nombreuses et nombreux, nous vous présentons chères concitoyennes et chers concitoyens, nos meilleures salutations.

Reconvilier, le 11 juillet 2022

Le Conseil municipal

Avis de construction

Requérant: Filieri Fabio, Rue du 16 Mars 20, 2732 Reconvilier

Emplacement: Parcelle N° 1083, Rue de la Colline 26

Projet: Ouverture de 4 fenêtres en pente sur les pans Est et Ouest, remplacement du chauffage à mazout par une pompe à chaleur extérieure, élimination de la citerne à mazout existante, transformations intérieures

Dimensions: Selon plans déposés

Zone: H2

Dépôt public de la demande, selon plans, au secrétariat municipal jusqu'au 12 août 2022 inclusivement.

Les oppositions et les éventuelles réserves de droit, dûment motivées et formulées par écrit, seront reçues au secrétariat municipal jusqu'au terme du dépôt public.

Reconvilier, le 13 juillet 2022

Le secrétariat municipal



Roches

Fermeture administration communale

En raison des vacances d'été le secrétariat et la caisse communales resteront fermés du 18 juillet 2022 au 12 août 2022.

Les dossiers en dépôt public durant la période de fermeture pourront être consultés, sur rendez-vous, au 079 853 14 50.

Le conseil communal et le personnel de l'administration communale vous souhaitent d'ores et déjà un bel été.

Roches, le 30 juin 2022

Conseil communal

Procès-verbal de l'assemblée communale

Le procès-verbal de l'assemblée communale du 30 juin 2022 sera déposé publiquement au secrétariat communal, durant les heures d'ouverture, du 17 août 2022 au 15 septembre 2022.

Il est possible de former opposition à l'encontre de son contenu, par écrit, auprès du Conseil communal durant ledit dépôt. L'opposition devra être dûment signée et munie de motifs valables.

Roches, le 6 juillet 2022

Conseil communal



Saicourt

Fête nationale

Toute la population de la commune de Saicourt et de la région est cordialement invitée à la Fête du 1^{er} août qui se déroulera à proximité du Stand de tir au Fuet.

A cette occasion, il sera possible de se restaurer dès 18h30. Des grillades seront proposées par la Société de tir de Saicourt.

Fred et son orchestre Nuit Blanche se chargeront de l'animation musicale tout au long de la soirée.

Partie officielle dès 21h15:

1. Ensemble du Pierre-Pertuis
2. Salutations des Autorités municipales
3. Ensemble Pierre-Pertuis
4. Feu et feux d'artifice vers 22h30.

Dans l'attente de vous voir nombreux, nous vous présentons chères citoyennes et chers citoyens, nos salutations les meilleures.

Le Fuet, le 13 juillet 2022

Conseil municipal

Avis de construction

Requérante: Municipalité de Saicourt, Pré Paroz 1, 2712 Le Fuet.

Emplacement: parcelles N°s 740, 749, 754, 990 et 1030, aux lieux-dits: «Vacherie de l'Oiseau et La Grosse Fin», Bellelay, commune de Saicourt.

Projet: régénération des allées d'arbres (abattage + plantation) le long de la route cantonale.

Dimensions: selon plans déposés.

Construction: selon plans déposés.

Zone: agricole.

Zones de protection: périmètre de conservation des sites (art. 511 RCC), allées d'arbres (art. 527 RCC), inventaire fédéral des sites de reproduction de batraciens d'importance nationale N° BE 672 «La Noz, tourbière de la Sagne» et inventaire fédéral des sites marécageux d'une beauté particulière et d'importance nationale N° 16 «Bellelay».

Recensement arch.: ensemble bâti A.

Dérogations: art. 24 LAT, 25 LCFo et 80 LR.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 12 août 2022 inclusivement auprès de l'administration communale de Saicourt. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, Rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 13 juillet 2022.

La préfète: Stéphanie Niederhauser

Avis de construction

Requérante: Florimmob SA, Rue de la Gare 35d, 2605 Sonceboz-Sombeval.

Auteur du projet: M. Raymond Heyer, architecte hes, Clos du Moulin 28, 2742 Perrefitte.

Emplacement: parcelle N° 738, au lieu-dit: «L'Abbaye 1», Bellelay, commune de Saicourt.

Projet: habillage, jusque sous l'avanttoit, du canal de ventilation existant de la cuisine avec des planches en bois.

Dimensions: selon plans déposés.

Construction: selon plans déposés.

Zone: VA.

Zone de protection: périmètre de conservation des sites.

Recensement arch.: objet C, digne de protection, contrat de classement depuis le 09.06.2011 et ensemble bâti A.

Dérogation: art. 89 al. 3 OC.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 12 août 2022 inclusivement auprès de l'administration communale de Saicourt. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, Rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Retrouvez la feuille officielle d'avis du district de Moutier en version électronique sur www.lasemaine.ch

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelay, le 13 juillet 2022.

La préfète : Stéphanie Niederhauser



Saules

Procès-verbal de l'assemblée communale du 27 juin 2022 – dépôt public

Le procès-verbal de l'assemblée communale du 27 juin 2022 est déposé publiquement au secrétariat communal, durant 20 jours à compter de la présente publication, conformément à l'art. 66 du RO.

Durant ledit dépôt, il est possible de former opposition à l'encontre de son contenu, par écrit, auprès du conseil communal. L'opposition devra être dûment signée et motivée.

En raison de la fermeture estivale du bureau communal du 22 juillet au 16 août y compris, la consultation des dossiers en dépôt se fera uniquement sur rendez-vous pris avec le maire au 079 825 64 50.

Saules, le 13 juillet 2022

Conseil communal

Fermeture estivale de l'administration communale

Le bureau sera fermé du 22 juillet au 16 août y compris.

Pour consulter des dossiers en dépôt durant cette période, veuillez prendre rendez-vous avec le maire au 079 825 64 50.

Saules, le 13 juillet 2022

Conseil communal

A louer : Bergerie de Saules - Combe des Peux 44 6 ha de SAU

Veuillez faire part de votre intérêt par écrit auprès de l'administration communale jusqu'au 20 août 2022 (courrier ou mail)

Renseignements au 079 825 64 50.

Saules, le 6 juillet 2022

Conseil communal

Parc Chasseral

La commune de Saules a entamé les études préparatoires en vue de faire partie du Parc Chasseral. La décision finale incombera à l'assemblée communale en 2023.

Un groupe de travail doit être constitué. Les personnes intéressées à y participer sont priées de contacter le secrétariat communal (par téléphone, mail ou courrier) d'ici le 20 août prochain.

Saules, le 13 juillet 2022

Conseil communal

Fermeture estivale de l'Administration communale

Le bureau sera fermé du 22 juillet au 16 août 2022 y compris.

Pour consulter des dossiers en dépôt durant cette période, veuillez prendre rendez-vous avec le maire au 079 825 64 50.

Saules, le 13 juillet 2022

Conseil communal

Analyse de l'eau potable

Les résultats d'analyses du Laboratoire cantonal, suite aux prélèvements effectués le 27 juin 2022, montrent que l'eau potable est conforme aux exigences légales.

Les qualités microbiologiques, physiques et chimiques sont en règle.

Degré de dureté : 27,1 °f

Saules, le 7 juillet 2022

Conseil communal



Sorvilier

Avis de construction

Requérants : Claudine et Patrizio Maniaci, Rue Principale 8, 2736 Sorvilier.

Auteur du projet : Villatype S.A., Le Champat 2, 2744 Belprahon.

Emplacement : parcelle N° 415, au lieu-dit : « Rue Principale 6 ».

Projet : construction d'une maison familiale individuelle avec pergola, place couverte, réduit, places de parc et panneaux thermiques.

Dimensions : selon les plans déposés.

Construction : selon les plans déposés.

Zones : M2, M4

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 5 août 2022 inclusivement, au secrétariat communal de Sorvilier, où les oppositions et réserves de droit, faites par écrit et motivées, seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Sorvilier, le 6 juillet 2022

Le Conseil municipal

Avis de construction

Requérant : Cyril Beutler, Clos Beausan 6, 2736 Sorvilier.

Auteur du projet : Le requérant.

Emplacement : parcelle No 229, au lieu-dit : « Clos Beausan 6 et 6a ».

Projet : aménagement et agrandissement de la grange existante, pose d'une nouvelle barrière, aménagement d'une dalle-carrelage et installation d'un accodrain pour l'évacuation de l'eau.

Dimensions : selon les plans déposés.

Construction : selon les plans déposés.

Zone : M2.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 12 août 2022 inclusivement, au secrétariat communal de Sorvilier, où les oppositions et réserves de droit, faites par écrit et motivées, seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Sorvilier, le 13 juillet 2022

Le Conseil municipal

Entrée en vigueur

Règlement relatif à la redevance de concession pour l'approvisionnement en électricité

Publication selon l'article 45 de l'ordonnance sur les communes.

Le règlement relatif à la redevance de concession pour l'approvisionnement en électricité, adopté par l'assemblée municipale du 14 juin 2022, est entré en vigueur le 1^{er} juillet 2022. Il peut être consulté au bureau municipal durant les heures d'ouverture.

Sorvilier, le 13 juillet 2022

Le Conseil municipal

Entrée en vigueur

Règlement de délégation des tâches en matière de services sociaux

Publication selon l'article 45 de l'ordonnance sur les communes.

Le règlement de délégation des tâches en matière de services sociaux, adopté par l'assemblée municipale du 14 juin 2022 est entré en vigueur de suite. Il peut être consulté au bureau municipal durant les heures d'ouverture.

Sorvilier, le 13 juillet 2022

Le Conseil municipal

Entrée en vigueur

Modifications du règlement concernant les émoluments

Publication selon l'article 45 de l'ordonnance sur les communes.

Les modifications du règlement concernant les émoluments, adoptée par l'assemblée municipale du 14 juin 2022, sont entrées en vigueur de suite.

Elles peuvent être consultées au bureau municipal durant les heures d'ouverture.

Sorvilier, le 13 juillet 2022

Le Conseil municipal



Tavannes

Avis de construction

Requérant : Denner AG, Grubenstrasse 10, 8045 Zürich.

Auteur du projet : Redmund Werbetechnik AG, Hauptstrasse 59, 3215 Büchslen.

Projet : nouvelle identification Denner (enseignes) de la succursale sise à la Rue H.-F. Sandoz 14, parcelle N° 112 en zone mixte 2.

Dimensions et genre de construction : selon plans et dossier déposés.

Dépôt public de la demande, avec plans, jusqu'au 5 août 2022 inclusivement, au secrétariat communal, où les oppositions et réserves de droit, faites par écrit et motivées, seront reçues jusqu'à cette date inclusivement et à la même adresse.

La demande peut également être consultée sur eBau avec le lien suivant : <https://www.portal.ebau.apps.be.ch/public-instances?municipality=20914>.

Tavannes, 6 juillet 2022

Le chef des travaux publics

Mise au concours

La Municipalité de Tavannes met au concours, pour son Service social, un poste d'

assistant-e sociale-e

Taux d'occupation de 70% flexible à raison de plus ou moins 10%

Entrée en fonction au 1er septembre ou à convenir
Tâches

- Aide matérielle et non matérielle
- Accompagnement individuel des personnes vers l'autonomie
- Gestion professionnelle et efficace des mandats de protection de l'enfant et de l'adulte en étroite collaboration avec les autorités ainsi que le réseau

Exigences/Profil

- Etre au bénéfice d'un diplôme d'assistant/e social/e HES ou équivalent

- Posséder une excellente connaissance en assurances sociales
- Etre à l'aise avec les chiffres et les procédures administratives
- Posséder un sens aigu de la collaboration
- Maîtriser les outils informatiques
- Maîtriser la langue française, la connaissance de l'allemand étant un atout
- Etre en possession d'un permis de conduire et d'un véhicule

Offre

- Emploi dans un contexte exigeant et complexe
- Cadre de travail au sein d'une équipe motivée
- Possibilités de perfectionnement
- Conditions salariales selon l'échelle des traitements du canton de Berne.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez vous adresser à Madame Gallaz, directrice du Service social régional, au 032 482 65 79.

Les dossiers de candidature, accompagnés des documents usuels, sont à adresser par courrier postal à Municipalité de Tavannes, à l'att. de Madame Sofra, Grand-Rue 1, 2710 Tavannes, ou par courriel à secretariat@tavannes.ch jusqu'au 15 juillet 2022.

Tavannes, 5 juillet 2022

Le Conseil municipal de Tavannes

Horaires d'ouverture de l'Agence AVS durant les vacances d'été

Nous informons la population que l'Agence AVS sera ouverte le matin, de 9h30 à 11h45, du 18 juillet au 5 août 2022.

Tavannes, le 6 juillet 2022

Le secrétariat municipal

Commission de la Mairie

Présentation : Buts de la Commission de la Mairie

La Commission de la Mairie a été créée suite à l'entrée en vigueur de la nouvelle législature du Conseil municipal (2022 - 2025).

Son but premier est la promotion économique du village. Elle est composée de 7 membres, dont le Maire qui occupe le rôle de président.

Le secrétariat est quant à lui assuré par la secrétaire municipale.

Description de la Commission de la Mairie

La Commission de la Mairie a été séparée en 6 domaines, soit :

- artisanat;
- agriculture;
- cafés-bars-restaurants;
- santé-services;
- industrie;
- propriétaires.

Afin de permettre une répartition des tâches et un meilleur suivi, chaque membre est responsable de l'un de ces domaines et bénéficie de l'appui du Maire et de la secrétaire municipale.

Il est dans un premier temps prévu que chaque membre s'approche des commerces relevant de son domaine afin de connaître leurs besoins.

Pour tout projet futur ou simplement pour une demande d'aide dans le cadre d'une procédure administrative (demande de permis de construire, engagement de personnel étranger, etc.), l'entreprise peut se tourner vers le membre détaché de la Commission de la Mairie.

Toutes les décisions importantes seront prises lors des séances de la Commission de la Mairie et approuvées ou non par le Conseil municipal.

Tavannes, le 6 juillet 2022

Le secrétariat municipal

Regroupement Loveresse - Reconvilier - Tavannes

Fête nationale du 1^{er} août 2022 à Tavannes

Toute la population des communes de Loveresse, Reconvilier, Tavannes et des environs est cordialement invitée à la Fête du 1^{er} août qui se déroulera au Plateau d'Orange à Tavannes.

A cette occasion, il sera possible de vous restaurer dès 18h30. La société de cavalerie de Tavannes et environs vous proposera diverses grillades accompagnées de frites et salades.

Au programme :

- Salutations des Autorités municipales de Tavannes
- Allocution de Monsieur Yves
- Diacon
- Grand feu du 1^{er} août
- Feux d'artifice à 22h30

Transport – Pour les personnes à mobilité réduite, la compagnie Pagliari fera escale aux arrêts suivants :

Loveresse, à 18h, Administration communale, Chemin de l'Ecole 3

Reconvilier, à 18h15, parking du magasin LIDL, Grand-Rue 64

Tavannes, à 18h30, Hangar des pompiers, Grand-Rue 1

Les personnes souhaitant bénéficier de ce transport voudront bien vouloir s'annoncer au secrétariat municipal de Tavannes par téléphone au 032 482 60 43 jusqu'au 22 juillet 2022. Le retour est prévu à 23h30 sur le parking du terrain de football principal de Tavannes.

Dans l'attente de vous voir nombreuses et nombreux, nous vous présentons chères concitoyennes et chers concitoyens, nos meilleures salutations.

Tavannes, le 7 juillet 2022

Le Conseil municipal



Avis de construction

Requérante : La Cible SA, M. Robert Habegger, Route cantonale 11, 2733 Pontenet.

Auteur du projet : KD Architecture SA, Grand-Rue 79, 2720 Tramelan.

Emplacement : parcelle N° 533, au lieu-dit : « Route cantonale 11 », Pontenet, commune de Valbirse.

Projet : démolition du couvert et du quai existant, agrandissement de l'atelier avec pose d'un monte-charge, extension des installations photovoltaïques sur les nouveaux toits, création d'une rampe d'accès reliée au chemin existant au Nord de l'agrandissement.

Dimensions : selon plans déposés.

Construction : selon plans déposés.

Zone : Ab6.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 12 août 2022 inclusivement auprès de l'administration communale de Valbirse. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, Rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Courtelary, le 13 juillet 2022.

La préfète: Stéphanie Niederhauser

Infos communales

Horaires estivaux de l'administration

Le bureau communal ne fermera jamais totalement durant les vacances d'été mais fonctionnera avec des horaires réduits. Du 18 juillet au 5 août, les guichets seront ouverts le matin uniquement, de 10h à 12h.

Les autorités et le personnel communal vous souhaitent de bonnes vacances estivales.

Belle fête du 1^{er} Août en perspective

Toute la population est cordialement invitée à la Fête du 1^{er} août qui se déroulera dans le préau de l'école primaire de Bévillard. A cette occasion, il sera possible de se restaurer dès 18h. Les sociétés de tir de Malleray-Bévillard proposeront diverses grillades, roastbeef, bowl végétarien et gaufres. Le Réseau Migration Valbirse et environs proposera des pâtisseries.

Partie officielle dès 20h :

- Salutations et ouverture de la soirée par le Maire Jacques-Henri Jufer
- Production d'un groupe de musiciens de la fanfare de Malleray et de Yellow Note
- Discours du 1^{er} Août par Emily Bucher, jeune adolescente de la commune
- Hymne national
- Distribution de lampions aux enfants
- Feux d'artifice

L'animation musicale sera assurée par M. Jean-Daniel Wahli.

Les feux d'artifice privés seront interdits dans la zone de fête.

En raison de l'installation et du tir du feu d'artifice à Espace Birse, la route Champ du Pont sera fermée le lundi 1^{er} août dès 15h jusqu'au mardi 2 août 8h. Le chemin piétonnier longeant la Birse depuis l'école secondaire sera également fermé de 21h à 23h le 1^{er} août 2022.

La commune remercie les usagers de bien vouloir suivre la signalisation qui sera mise en place et espère vous voir nombreux.

Fête du village le 27 août – préavis en matière de circulation et de parcage

La Fête du village 2022 aura lieu le samedi 27 août à Champ-Martin avec, entre autres, un cortège qui déambulera depuis l'entreprise Sylvac jusqu'à la Halle de sport. Il faudra donc composer avec des restrictions de circulation et de parcage sur les rues du Lion d'Or, de la Lignière et du Frête ainsi qu'au chemin des Sapins.

Les détails de ces restrictions – avec les horaires – seront publiés au mois d'août.

Bévillard, le 11 juillet 2022

Commune mixte de Valbirse

Avis de construction

**** Modification de la demande de permis de construire publiée les 16 et 23 mars 2022 ****

« Les oppositions déposées lors de la première publication demeurent valables »

Requérante : DC Swiss SA, Case postale 363, Grand-Rue 19, 2735 Malleray.

Auteur du projet : Industrialpark construction Sàrl, Rämismatte 5, 3232 Ins.

Emplacement : parcelles N°s 1062, 1070, 1074 et 1105, au lieu-dit : « Grand-Rue 19 », Malleray, commune de Valbirse.

Projet : démolition des bâtiments N° 25 et 27, construction d'une nouvelle halle industrielle composée d'une zone de production et de locaux sociaux, réaménagement de l'espace extérieur, aménagement de places de stationnement et de

zones vertes, pose de panneaux photovoltaïques, diverses installations techniques et de parois antibruit en toiture et déplacement des câbles électriques BKW.

Modifications: modification et création de nouvelles ouvertures en façades, aménagement d'un escalier extérieur en façade Ouest, pose d'un garde-corps en toiture et prolongement des murs anti-bruit en toiture.

Dimensions: selon plans déposés.

Construction: selon plans déposés.

Zones: Aa-5 «Birse» et Centre B.

Dépôt de la demande, avec plans, **jusqu'au 12 août 2022 inclusivement** auprès de l'administration communale de Valbirse. Les oppositions ou réserves de droit, **uniquement contre les modifications**, faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, Rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Courtelary, le 13 juillet 2022

La préfète: Stéphanie Niederhauser

Avis de construction

Requérant: M. Gaëtan Bernard, Champ Quin 5, 2733 Pontenet.

Emplacement: parcelle N° 442, au lieu-dit: «Champ Quin 5», Pontenet, commune de Valbirse.

Projet: changement d'affectation d'une partie du local de bricolage en local de brassage artisanal.

Dimensions: selon plans déposés.

Construction: selon plans déposés.

Zone: H2.

Dépôt de la demande, avec plans, **jusqu'au 12 août 2022 inclusivement** auprès de l'administration communale de Valbirse. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, Rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Courtelary, le 13 juillet 2022

La préfète: Stéphanie Niederhauser

Divers

Elections générales au Synode des Eglises réformées Berne-Jura-Soleure (législature 2022-2026)

Sont proposé-e-s à la députation au Synode des Eglises réformées Berne-Jura-Soleure dans le cercle électoral de Bienne - Jura bernois

- **Ammann Pierre**, directeur, Rue du Nord 7, 2720 Tramelan
- **Balz Marc**, pasteur, Ch. des Palmiers 5, 2504 Bienne
- **Gfeller Mario**, retraité/juge honoraire, Chade-fontaine 19, 27 40 Moutier
- **Gmünder Reto**, pasteur, Rue du Krahenberg 14, 2503 Bienne
- **Hoyer Marie-Louise**, secrétaire de paroisse/musicienne, Bartolomausweg 13c, 2504 Bienne
- **Manson Nadine**, pasteure, Chemin de la Scierie 45F, 2504 Bienne
- **Schaer Raphaël**, avocat, Chemin du Compois 8, 2533 Evilard
- **Schmid Jean-Marc**, pasteur, La Gourbache 10, 2735 Malleray
- **Vaucher Annelise**, assistante de direction (maîtrise fédérale), Ch. des Pâturages 1, 2612 Cormoret
- **Zulauf Catalfamo Sylviane**, enseignante, Rue de Büren 26, 2504 Bienne

Au moins 25 personnes habilitées à voter dans le cercle électoral concerné peuvent présenter des candidatures complémentaires à l'attention du Conseil du Synode jurassien (Malterres 15 à 2603 Péry) d'ici au **vendredi 29 juillet 2022, 17 h** au plus tard. Les candidatures doivent contenir les informations mentionnées à l'art. 13, al. 2 du règlement sur les élections au Synode (RLE 21.220).

Péry, le 9 juillet 2022

Proposition pour la publication des membres de l'Eglise proposés pour l'élection au Synode

Home la Colline

Invitation à l'Assemblée des délégués extraordinaire du syndicat de communes du home La Colline

Date: lundi 22.08.2022

Lieu: Home La Colline, Reconvilier – salle polyvalente

Heure: 17 h

Ordre du jour

1. Salutations et désignation des scrutateurs
2. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée du 13.06.2022
3. Décision sur un crédit d'engagement de Fr. 87'447.10 pour une nouvelle étanchéité sur la surface utilisée pour le projet photovoltaïque
4. Divers

Selon l'évolution du contexte sanitaire, un apéritif mettra un terme à notre Assemblée.

Reconvilier, le 21 juillet 2022

Le Président du comité de Direction, Stéphane Terrier

Le Directeur, Jean-Daniel Renggli

Retrouvez la feuille officielle d'avis du district de Moutier en version électronique sur www.lasemaine.ch

Calendrier des parutions 2022

N° sem.	N° par.	Date	Jour de parution
29		20.07.2022	SUPPRIME
30		27.07.2022	SUPPRIME
31		03.08.2022	SUPPRIME
32	28	10.08.2022	mercredi
33	29	17.08.2022	mercredi
34	30	24.08.2022	mercredi
35	31	31.08.2022	mercredi
36	32	07.09.2022	mercredi
37	33	14.09.2022	mercredi
38	34	21.09.2022	mercredi
39	35	28.09.2022	mercredi
40	36	05.10.2022	mercredi
41	37	12.10.2022	mercredi
42	38	19.10.2022	mercredi
43	39	26.10.2022	mercredi
44	40	02.11.2022	mercredi
45	41	09.11.2022	mercredi
46	42	16.11.2022	mercredi
47	43	23.11.2022	mercredi
48	44	30.11.2022	mercredi
49	45	07.12.2022	mercredi
50	46	14.12.2022	mercredi
51	47	21.12.2022	mercredi
52		28.12.2022	SUPPRIME